



AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, Brigitte Beauparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, de la susdite municipalité,

QUE le rôle d'évaluation de la municipalité de Lanoraie sera en vigueur pour le 3^e exercice financier du cycle triennal en 2019. Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au bureau de la Municipalité, au 57, rue Laroche, Lanoraie, aux heures normales d'ouverture.

Conformément à l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision à l'égard du rôle auprès de la Municipalité régionale de comté de D'Autray au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû effectuer.

Une telle demande de révision pour être recevable doit :

1. Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant;
2. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la Municipalité régionale de comté de D'Autray à l'adresse ci-dessous;
3. Être déposée au bureau de la Municipalité régionale de comté de D'Autray ou être envoyée à la Municipalité régionale de comté de D'Autray à l'adresse ci-dessous par courrier recommandé;
4. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée à cet effet par règlement de la Municipalité régionale de comté de D'Autray.

Municipalité régionale de comté de D'Autray
550, rue Montcalm, C.P. 1500
Berthierville (Québec) J0K 1A0

DONNÉ à Lanoraie ce 10 septembre 2018.

Brigitte Beauparlant,
secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe